

En janvier 2025, 80 % à 90 % des logiciels utilisés dans le monde sont des logiciels libres !

Chaque année, près de 200 logiciels libres sont mis en avant pour leur efficacité dans différentes administrations de l'État français

Ils s'imposent comme une alternative moins coûteuse que les logiciels propriétaires

**Ils confèrent à leurs
utilisateurs des libertés :
exécuter le programme pour
tous les usages, l'adapter à ses
besoins, l'améliorer...**



**Il faut favoriser les structures
qui permettent à l'utilisateur
d'avoir le contrôle de son
ordinateur et des logiciels
qu'il utilise**



Cliss XXI, coopérative de service informatique, s'inscrit pleinement dans les valeurs du logiciel libre :

- partage de la connaissance, réappropriation de l'environnement technologique,
- respect de la vie privée,...

Cliss XXI aide à comprendre quels usages peuvent être faits des logiciels libres et à développer des solutions concrètes, en mutualisant les besoins et en participant à la production d'un bien commun

**Cette action repose sur un
modèle économique -
l'économie solidaire - qui
conjugue initiative et
ancrage locaux, démocratie
et partage de la valeur
équitable**

**L'économie solidaire
articule création
d'activités locales,
efficacité économique et
réduction des inégalités.**

